

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MERCREDI 27 AOUT 2025**

**DELIBERATION N°DGA-RHF/DRH/25/076 - MODIFICATION N°3 DU TABLEAU DES EFFECTIFS
BUDGETAIRES – ANNEE 2025**

Le Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

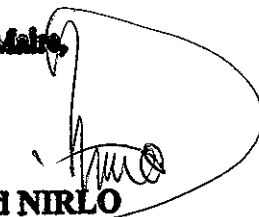
01 SEPT 2025

que la convocation a été faite le 20/08/2025 et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 18 sur 29.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 27 août à 09 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Richard NIRLO, Maire.

Etaient présents : M. Richard NIRLO, Maire

Adjoints : Mme Sylvie BILLAUD - M. Christian DALLEAU - Mme Marie-Line SOUBADOU - M. André M'VOULAMA - Mme Olivette TAOMBE - M. Grégoire CORDEBOEUF - Mme Nadia WU-TIU-YEN - M. Matthias DASSOT - Mme Corinne GAUVIN - M. Jean-Louis LATOUCHE.

Le Maire,


Richard NIRLO

Conseillers Municipaux : Mme Vivienne DALLEAU - M. Mario LECHAT - Mme Myrielle HIVANHOE - Mme Michelle NIRLO - M. Eric THIBURCE – Mme Céline SITOUZE .

Est arrivé en cours de séance : M. Didier GOPAL à 9h42.

Etaient absents : Mme Arielle REZAC - Mme Carole HIVANHOE - Mme Marlène RODIER - M. Jean-François BOYER - Mme Dorianne JEAN-BAPTISTE - M. Christian ANNETTE - M. André CHERIMONT - Mme Sylvie NATIVEL - Mme Valérie GRAVIER - M. Thierry GUICHARD – M. Nicolas LEBRETON.

Monsieur Matthias DASSOT a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

DELIBERATION N°DGA-DVM/DRH/25/076**MODIFICATION N°3 DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES – ANNEE 2025**

Conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Il appartient au conseil municipal, de modifier ou supprimer des emplois pour répondre à un besoin ou les adapter aux besoins de la collectivité.

I. Créations :**1. Un emploi d'assistante administrative à la Direction Générale des Services (TC)**

Afin de face à un besoin supplémentaire en matière de ressources humaines au niveau de la Direction Générale des Services, notamment pour la gestion du secrétariat et l'organisation des conseils et commissions, il est nécessaire de créer un emploi d'assistante administrative relevant du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux (cat C). Le poste est rattaché à la direction générale des services.

2. Un emploi de policier municipal (TC)

Le développement des quartiers de la ville nécessite un renforcement de l'équipe de la police municipale pour garantir le bon ordre public sur le territoire. Sous l'autorité du Maire, les policiers municipaux exercent des missions de prévention, de sûreté, et de salubrité publique. À cet effet, il est proposé la création d'un poste de policier municipal relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale (cat C).

Le poste est à pourvoir exclusivement par voie statutaire. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et ne pourra excéder l'indice brut terminal.

3. Un emploi de directeur/trice des finances (TC)

Dans le cadre de son redressement financier, et afin de permettre la continuité des actions stratégiques menées en matière budgétaire et financière, il est nécessaire de créer un emploi de directeur des finances. Il est proposé la création de cet emploi dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, des techniciens territoriaux, des attachés territoriaux et des ingénieurs territoriaux (cat A/B). Le poste est rattaché au département ville moderne.

4. Un emploi de responsable du magasin au service des sports (TC)

Le service des sports est amené à gérer un stock important de produit d'entretien et de matériels divers dans le cadre de son fonctionnement. Afin d'assurer un meilleur suivi des flux, il est proposé la création d'un poste de responsable du service magasin qui sera chargé de suivre la gestion des stocks et les livraisons de matériel. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (cat C). Le poste est rattaché au service des sports.

5. Un emploi de directeur/trice de l'aménagement et du développement du territoire

Dans le cadre de la réorganisation du département ville dynamique, et dans la continuité de l'approbation du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, il est nécessaire de créer un poste de direction afin d'assurer un suivi stratégique de l'aménagement et du développement sur le territoire. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi des Ingénieurs et des Attachés Territoriaux (cat A). Le poste est rattaché au département ville dynamique.

6. Un emploi de responsable du service aménagement opérationnel, planification et habitat

Dans le cadre de la réorganisation du département ville dynamique, et de la création de la direction de l'aménagement et du développement du territoire, il est nécessaire de créer un poste de responsable du service aménagement opérationnel, planification et habitat afin d'assurer la coordination des actions de la ville en matière de planification et d'habitat. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux, rédacteurs territoriaux, adjoints techniques territoriaux et des adjoints administratifs territoriaux (cat B/C). Le poste est rattaché à la direction de l'aménagement et du développement du territoire.

7. Un emploi d'agent polyvalent VRD (TC)

Dans le cadre de son programme de rénovation des routes, la commune a fait le choix de se doter de ressources humaines et techniques afin de réaliser les travaux de réparation sur les routes en régie en lieu et place d'une externalisation. Il est donc nécessaire de créer un poste d'agent polyvalent VRD afin de renforcer l'équipe technique actuelle. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi adjoints techniques territoriaux et des agents de maîtrise (Cat C). Le poste est rattaché au service infrastructure à la direction des services techniques.

8. Un emploi de secrétaire du maire (TC)

Afin de face à un besoin concernant la gestion administrative du secrétariat du maire, il est nécessaire de créer un emploi de secrétaire du maire relevant du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux (cat C). Le poste est rattaché à la direction générale des services.

9. Un emploi de chargé de mission de valorisation du patrimoine et de l'urbanisation (TC)

Le territoire de la commune de Sainte-Marie a connu de nombreuses mutations. Dans le cadre des travaux liés à l'adoption du nouveau plan local d'urbanisme (PLU), il a été identifié un besoin de retracer les grandes phases d'évolution du territoire et de valoriser le patrimoine bâti de la commune à travers son urbanisation. À ce titre, il est nécessaire de créer un poste de chargé de mission de valorisation du patrimoine et de l'urbanisation. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux et des rédacteurs territoriaux (cat B). Le poste est rattaché au service patrimoine.

10. Un emploi de technicien gestion des risques et transition écologique (TC)

Suite à la réorganisation des services techniques et la création du service gestion des risques et transition écologique, il est nécessaire de créer un poste de technicien affecté à ce service qui sera chargé d'organiser et de suivre les opérations d'économie d'énergie et les travaux d'amélioration, de régulation et de pilotage des systèmes de climatisation/ventilation, d'eau chaude sanitaire et d'éclairage. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux (cat B). Le poste est rattaché au service gestion des risques et transition écologique à la direction des services techniques.

11. Un emploi d'assistant(e) administratif(ve) d'Etat-Civil (TC)

Dans le cadre du renforcement de l'effectif des mairies annexes, il est créé un emploi d'assistant(e) administratif(ve) polyvalent(e) chargé(e) d'assurer la tenue administrative des registres : accueillir et renseigner le public, renseigner les usagers sur les demandes de rectifications administratives, renseigner les usagers sur la procédure simplifiée de changement de nom, assurer les permanences état civil, délivrer les actes d'état civil et accomplir des formalités administratives au guichet. La création de cet emploi se fera dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux (cat C). Le poste est rattaché à la direction de la proximité et de la citoyenneté.

12. Un ou une technicienne d'intervention sociale et familiale (TC)

Le territoire des hauts doit faire face à une absence de moyens permettant un service public de proximité. Aussi, pour garantir un accompagnement social des personnes en difficulté et favoriser le développement local et la construction d'une dynamique sociale autour du CASE, il est créé un emploi de technicien/technicienne sociale et familiale (*développement de quartier*). Cet emploi relève du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux (cat C), rattaché à la direction de la proximité et de la citoyenneté.

II. Modifications :

1. Modification de deux emplois de gestionnaires des ERP

Le conseil municipal avait délibéré au mois d'octobre 2024 (n°DGA/DRH/24/088) sur la création de deux emplois de gestionnaires des ERP au cadre d'emplois des agents de maîtrises. Or, le guide des métiers de la FPT, intègre ces postes également dans le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux. Il s'agit donc de compléter la délibération initiale (24/088) par l'ajout de la possibilité de recruter sur ces postes aux grades relevant du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux.

2. Modification du poste de responsable du service comptabilité et du système d'information financier et comptable

Le poste a été initialement créé dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux. Afin d'élargir le vivier de recrutement et permettre la montée en compétence et en responsabilité des

agents en interne, il est proposé de modifier le cadre d'emploi ~~défini initialement~~ afin de l'ouvrir également aux cadres d'emplois de catégorie B et C de la filière technique et administrative (adjoints administratifs territoriaux, adjoints techniques territoriaux, techniciens territoriaux et rédacteurs territoriaux). (Cat B/C).

3. Modification du poste de responsable de la commande publique

Le poste a été initialement créé dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux et des techniciens territoriaux. Afin d'élargir le vivier de recrutement et permettre la montée en compétence et en responsabilité des agents en interne, il est proposé de modifier le cadre d'emploi défini initialement afin de l'ouvrir également au cadre d'emplois de catégorie C de la filière administrative (adjoints administratifs territoriaux, techniciens territoriaux et rédacteurs territoriaux). (Cat B/C).

4. Modification du poste d'agent polyvalent en VRD Chauffeur poids lourds

Le poste a été initialement créé dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise. Afin d'élargir le vivier de recrutement, il est proposé de modifier le cadre d'emploi défini initialement afin de l'ouvrir également au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. (Cat C).

5. Modification du poste d'assistant /gestionnaire comptable, budgétaire et financier

Cette modification ne concerne que l'intitulé du poste qui devient un poste de gestionnaire comptable et financier.

6. Modification du poste de directeur/trice de l'urbanisme

La modification de ce poste concerne dans, un premier temps, l'intitulé qui devient directeur/trice de l'Urbanisme Règlementaire.

La seconde modification concerne le cadre d'emploi. En effet, le poste a été initialement créé dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux. Afin d'élargir le vivier de recrutement, et au regard de la technicité du poste, il est proposé de modifier le cadre d'emploi défini initialement afin de l'ouvrir également au cadre d'emploi des Techniciens, Ingénieurs et des Attachés Territoriaux (Cat A/B) ;

7. Modification du poste de responsable du service de gestion des risques et de la transition énergétique

Le poste a été initialement créé dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux. Afin d'élargir le vivier de recrutement et permettre la montée en compétence et en responsabilité des agents en interne, il est proposé de modifier le cadre d'emploi défini initialement afin de l'ouvrir également aux cadres d'emplois de catégorie A de la filière technique (techniciens territoriaux et ingénieurs territoriaux). (Cat A/B).

Pour les postes ci-dessus mentionnés (créées ou modifiées) les recrutements se feront par voie statutaire. En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel en application de l'article L332-8 du CGFP.

Conformément à l'article L713-1 du CGFP, la rémunération des agents contractuels est fixée par l'autorité compétente en tenant compte des fonctions exercées, de la qualification requise pour leur exercice et de l'expérience de ces agents.

Les agents recrutés disposent de la possibilité de percevoir le régime indemnitaire prévu par délibération de l'assemblée délibérante de la collectivité pour l'exercice des fonctions correspondant au grade et à l'emploi concerné.

Je vous propose :

- 1) De procéder à la mise à jour n°3 du tableau des effectifs budgétaires en 2025 ;
- 2) De procéder à la création des emplois suivants :
 - Un emploi d'assistante administrative à la Direction Générale des Services (TC).
 - Un emploi de policier municipal (TC).
 - Un emploi de directeur/trice des finances (TC)
 - Un emploi de responsable du magasin au service des sports (TC)
 - Un emploi de directeur/trice de l'aménagement et du développement du territoire ;
 - Un emploi de responsable du service aménagement opérationnel, planification et habitat ;
 - Un emploi d'agent polyvalent VRD (TC).
 - Un emploi de secrétaire du maire (TC).
 - Un emploi de chargé de mission de valorisation du patrimoine et de l'urbanisation (TC).
 - Un emploi de technicien gestion des risques et transition écologique (TC).
 - Un emploi d'assistant(e) administratif(ve) d'Etat-Civil (TC).
 - Un emploi de technicien/technicienne d'intervention sociale et familiale (TC).
- 3) De procéder à la modification des emplois suivants :
 - Modification de deux emplois de gestionnaires des ERP ;
 - Modification du poste de responsable du service comptabilité et du système d'information financier et comptable ;
 - Modification du poste de responsable de la commande publique ;
 - Modification du poste d'agent polyvalent en VRD Chauffeur poids lourds ;
 - Modification du poste d'assistant /gestionnaire comptable, budgétaire et financier ;
 - Modification du poste de directeur/trice de l'urbanisme ;
 - Modification du poste de responsable du service de gestion des risques et de la transition énergétique ;

4) D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget principal.

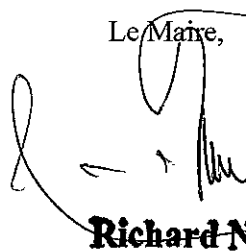
La commission Affaires Générales, Finances, Economie et Développement réunie le mardi 19 août 2025 a émis un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,


Richard NTRLO



ETAT DES EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/09/2025 (modification)				
Emploi/Cadre d'emploi/Grade	Effectifs Budgétaires	Création	Suppression	TOTAL
Directeur général des services	1	0	0	1
Directeur général adjoint des services	2	0	0	2
Directeur des services Techniques	1	0	0	1
Collaborateur de cabinet	2	0	0	2
TOTAL	6	0	0	6
Attaché	7	1	0	8
Attaché Hors Classe	1	0	0	1
Attaché principal	2	0	0	2
Attaché	4	1	0	5
Rédacteur	15	1	0	16
Rédacteur Principal de 1ère classe	2	0	0	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	6	1	0	7
Rédacteur	7	0	0	7
Adjoint Administratif	124	3	0	127
Adjoint Administratif	50	0	0	50
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	25	0	0	25
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	49	3	0	52
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	146	5	0	151
Ingénieur	2	1	0	3
Ingénieur Principal	1	1	0	2
Ingénieur	1	0	0	1
Technicien	18	2	0	20
Technicien Principal de 1ère classe	2	0	0	2
Technicien Principal de 2ème classe	6	2	0	8
Technicien	10	0	0	10
Agent de Maîtrise	37	1	0	38
Agent de Maîtrise Principal	13	0	0	13
Agent de Maîtrise	24	1	0	25
Adjoint Technique	376	2	0	378
Adjoint Technique	136	0	0	136
Adjoint Technique Principal 1ère classe	98	0	0	98
Adjoint Technique Principal 2ème classe	142	2	0	144
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	433	6	0	439
.....				
TOTAL FILIERE SOCIALE	0	0	0	0
Psychologue	1	0	0	1
Psychologue	1	0	0	1
Puéricultrice	0	0	0	0
Puéricultrice de classe normale	0	0	0	0
Techniciens Paramédicaux	0	0	0	0
Technicien Paramédical de Classe Normale	0	0	0	0
Technicien Paramédical de Classe Supérieure	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0
Educateurs ter. de jeunes enfants de 1CI	0	0	0	0
Educateurs ter. de jeunes enfants de 2CI	0	0	0	0
Assistant socio- éducatif	1	0	0	1
Assistant Socio-Eucatif	1	0	0	1
Auxiliaire de Puériculture	3	0	0	3
Auxiliaire de puériculture principal 1ère cl	1	0	0	1
Auxiliaire de Puériculture classe Normale	0	0	0	0
Auxiliaire de Puériculture classe sup	2	0	0	2
Agent Social	1	0	0	1
Agent Social Principal de 2ème classe	1	0	0	1
Agent Social Principal de 1ère classe	0	0	0	0
Agent Social	0	0	0	0
Agent Spécialisé des écoles maternelles	32	0	0	32
Agent Spécialisé Princ 2ème cl écoles mat	29	0	0	29
Agent Spécialisé Princ 1ère cl écoles mat	3	0	0	3
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE	38	0	0	38

.....				
TOTAL FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0
Conseiller des activités physiques et sportives	0	0	0	0
Conseiller Principal des APS	0	0	0	0
Conseiller des activités physiques et sportives	0	0	0	0
Educateur des activités physiques et sportives	4	0	0	4
Educateur des APS principal 1ère classe	2	0	0	2
Educateur des APS principal 2ème classe	0	0	0	0
Educateur des activités physiques et sportives	2	0	0	2
Opérateur des activités sportives	16	0	0	16
Opérateur des activités sportives Principal	4	0	0	4
Opérateur des activités sportives qualifié	12	0	0	12
Opérateur des activités sportives	0	0	0	0
TOTAL FILIERE SPORTIVE	20	0	0	20
Bibliothécaires	1	0	0	1
Bibliothécaires	1	0	0	1
Assistant de conservation	1	0	0	1
Assistant conservation principal 1ère classe	1	0	1	0
Assistant conservation principal 2ème classe	0	0	0	0
Adjoint du Patrimoine	18	0	0	18
Adjoint du Patrimoine	7	0	0	7
Adjoint du Patrimoine Principal 1ère classe	2	0	0	2
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	9	0	0	9
TOTAL FILIERE CULTURELLE	20	0	0	20
Animateurs	10	0	0	10
Animateur	3	0	0	3
Animateur Principal de 1ère classe	3	0	0	3
Animateur Principal de 2ème classe	4	0	0	4
Adjoint d'Animation	24	0	0	24
Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	7	0	0	7
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	4	0	0	4
Adjoint d'Animation	13	0	0	13
TOTAL FILIERE ANIMATION	34	0	0	34
Directeur de Police municipale	0	0	0	0
Directeur de Police municipale	0	0	0	0
Chef de service de Police municipale	6	0	0	6
Chef de service de PM Princ de 1ère cl	1	0	0	1
Chef de service de PM Princ de 2ème cl	2	0	0	2
Chef de service de Police municipale	3	0	0	3
Agent de Police municipale	23	1	0	24
Brigadier chef Principal	16	0	0	16
Gardien-Brigadier	7	1	0	8
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE	29	1	0	30
TOTAL GENERAL	726	12	0	738